

François Bayrou défend le rôle « majeur » des associations

► Le candidat à l'élection présidentielle a visité hier un chantier d'insertion et une épicerie solidaire. ► Il était accompagné par Dominique Versini, ancienne secrétaire d'État à la lutte contre l'exclusion.

« En campagne présidentielle, il ne faut pas s'arrêter, parce que la réflexion des Français ne s'arrête pas », théorise François Bayrou, qui a décidé de ne pas interrompre sa campagne en se rendant, hier, sur le chantier d'insertion « Le potager de Marianne », au marché de Rungis. Une structure qui « emploie 14 salariés en insertion et distribue quotidiennement cinq tonnes de fruits et légumes, une partie étant issue de la valorisation des invendus encore consommables, l'autre étant achetée directement auprès des grossistes », précise Vlorina Celin, de l'Association nationale de développement des épiceries solidaires (Andes). Poursuivie dans une épicerie solidaire de Chevilly-Larue (Val-de-Marne), cette visite de terrain fournit à François Bayrou l'occasion de revenir sur « les chiffres effrayants du chômage ». « Ce sont les associations qui permettent au pays de ne pas exploser et à beaucoup de familles de passer le temps de la crise », explique-t-il. « Pensez aux petites gens », lui glisse ainsi à l'oreille Marie, une bénévole retraitée.

Les associations jouent également un « rôle majeur » dans le « nouveau modèle de société » que promeut le candidat à l'Élysée. « Elles apportent des réponses innovantes, concrètes et pratiques, que l'administration ne pourrait pas inventer, argumente-t-il. Il ne s'agit pas seulement de générosité



mais aussi d'efficacité. » De fait, se félicite Guillaume Bapst, directeur de l'Andes, « en sept à neuf mois, 75 % des salariés en insertion trouvent à la sortie un emploi, 25 % en CDD et 50 % en CDI ». « Cela coûte beaucoup moins cher qu'une action centralisée de l'État », insiste François Bayrou.

La valorisation des corps intermédiaires et de la société civile n'est pas nouvelle chez ce démocrate-chrétien. La doctrine sociale de l'Église se réfère en effet à une « subsidiarité horizontale » entre l'État, les associations et les entreprises privées, moins connue mais autant si ce n'est plus importante

Hier à Rungis, (de droite à gauche) Dominique Versini, François Bayrou et Guillaume Bapst, directeur de l'Association nationale de développement des épiceries solidaires.

que la « subsidiarité verticale » entre les collectivités locales, l'État et l'Union européenne. « Noël, c'est un temps qui invite à la solidarité, spécialement lorsque la crise est si profonde », avance François Bayrou en estimant que « c'est avec des gouttes

« Ce sont les associations qui permettent au pays de ne pas exploser », explique le candidat.

d'eau qu'on fait des ruisseaux et avec des ruisseaux qu'on fait des rivières ».

Le candidat centriste a en outre repris son nouveau leitmotiv de campagne : « La seule réponse durable au problème chômage, c'est de retrouver le produire en France, qui doit être la priorité et non un chapitre parmi les autres d'un programme politique. » Sans oublier d'en appeler, afin de surmonter la crise, à la « mobilisation générale de toutes les forces du pays dans un climat d'unité nationale ». François Bayrou était d'ailleurs accompagné par Dominique Versini, à l'origine, en 2003, du « programme alimentation et insertion », lorsqu'elle était secrétaire d'État à la lutte contre l'exclusion du gouvernement Raffarin. Un soutien qu'il met en avant pour prouver sa capacité à constituer une équipe gouvernementale « crédible ».

LAURENT DE BOISSIEU

Les détenus aussi sont encouragés à s'inscrire sur les listes électorales

► L'association Robin des lois a lancé une campagne à destination des détenus. ► Elle rappelle que les prisonniers peuvent se faire domicilier dans leur établissement pénitentiaire et voter par procuration.

Dans ses rêves, François Korber verrait bien, un jour, des urnes installées en prison. « Ce serait un beau symbole, le symbole que les détenus sont des citoyens comme les autres », souligne le secrétaire général de l'association Robin des lois qui défend les droits des personnes incarcérées. En attendant la réalisation de cette « utopie », lui qui a passé une partie de sa propre vie derrière des barreaux soutient une solution plus immédiate : il mène campagne pour encourager les prisonniers à s'inscrire sur les listes électorales. « C'est très simple et c'est possible même s'ils n'ont pas de domicile », insiste-t-il.

L'article 30 de la loi pénitentiaire de 2009 permet en effet de se faire domicilier dans un établissement péniten-

taire afin de demander son inscription à la mairie correspondant à l'adresse de la maison d'arrêt ou du centre de détention. La procédure passe par le greffe de l'établissement concerné ou par le conseiller d'insertion et de probation. Un proche peut également entreprendre les démarches. Comme les détenus déjà inscrits, le nouvel électeur pourra, ensuite, voter par procuration, sauf s'il a été déchu de sa

« Leur inscription ne va pas faire basculer la présidentielle, ce n'est pas l'objectif. Mais c'est une bonne façon de rester citoyen. »

capacité électorale par la justice.

La direction de l'administration pénitentiaire a elle-même publié en juin une note d'information sur le sujet. François Korber a préféré attendre cette semaine pour lancer sa campagne, en espérant que le bouche à oreille fera le reste dans les cellules.

« Si on s'y était pris plus tôt, cela n'aurait servi à rien, explique-t-il. Avant le 25 décembre, chacun pense à une seule chose, son colis de Noël, et tout message sur les élections aurait été inaudible. Là, les ateliers sont fermés entre les fêtes, plus personne ne travaille et tout le monde est disponible. En plus, je sais que les détenus réagissent dans l'urgence à tout ce qui est administratif. »

Quoi qu'il en soit, pour participer au choix du président de la République en 2012, il faudra se manifester avant le 30 décembre de cette année. « Je ne sais pas combien ils sont, mais beaucoup de détenus n'ont jamais voté,

repris le créateur de Robin des lois, qui a aussi bataillé pour faire baisser le coût de la location des téléviseurs en milieu carcéral (1). Leur inscription ne va pas faire basculer la présidentielle, ce n'est pas l'objectif. Mais c'est une bonne façon de rester citoyen, ou de le redevenir, et il y a dans ce scrutin de vrais enjeux de société qui les concernent, comme le développement de peines alternatives. »

PASCAL CHARRIER

(1) À compter du 1^{er} janvier 2012, un tarif unique de 8 € par mois doit entrer en vigueur dans les établissements pénitentiaires publics.

Pas de ruée vers les mairies

À quatre jours de la clôture des inscriptions sur les listes électorales, ceux qui veulent voter aux élections présidentielle et législatives de 2012 sont nombreux à se rendre en mairie, mais on semble loin de la ruée de 2006, selon les constatations de l'Agence France-Presse. Plusieurs responsables politiques, de droite et de gauche, ont d'ailleurs critiqué l'absence de campagne gouvernementale pour inciter les Français à s'inscrire. Ce dont se défend le ministère de l'intérieur, qui a invité les mairies à assurer une permanence d'au moins deux heures samedi 31 décembre.

PORTRAIT

Un physicien pétillant d'enthousiasme

Gérard Liger-Belair

Professeur de physique à l'université de Reims

► Spécialiste de la physique des bulles, ce chercheur collabore avec les principales maisons de champagne.

« Tout petit déjà, je m'émerveillais pour les bulles de savon, ensuite ce fut pour les bulles de soda qui chatouillent la langue et enfin pour celles de champagne qui dansent dans la flûte », raconte Gérard Liger-Belair. À 40 ans, ce physicien justifie ainsi d'avoir fait dix ans de recherche sur les bulles, un sujet jugé quelque peu « léger » par certains de ses collègues.

Après des études secondaires à Versailles, Gérard Liger-Belair, hésite entre l'océanographie physique et l'astrophysique. Également passionné de plongée sous-marine, il opte pour la première, participe à une mission mémorable en Antarctique, jusqu'à ce qu'un accident de plongée l'oblige à se réorienter. Des bulles d'air rejetées lors des plongées en mer à celles qui l'émerveilleraient durant son enfance, il n'y a qu'un pas.

Des recherches utiles pour améliorer l'effervescence des vins.

D'autant que, passionné pour la macrophotographie, il passe des nuits blanches « à développer dans des images de cortège de bulles dont la beauté, l'esthétique me rendaient particulièrement heureux », se souvient-il (1). Il envoie ses meilleurs tirages ainsi qu'un projet de recherche à Moët Chandon et Coca Cola. Le premier répondit en deux jours, le second en quelques mois.

Gérard Liger-Belair entame alors une thèse de doctorat à l'université de Reims, en collaboration avec Moët Chandon. Là, au moyen d'un laser et d'un spectroscope, il décrit, pour la première fois, les propriétés des bulles de champagne : leur naissance, leur comportement, leur grosseur, leur vitesse de remontée, et finalement leur éclatement qui libère des molécules aromatiques. Des recherches utiles aux maisons de champagne pour améliorer la qualité de l'effervescence de leur vin.

Aujourd'hui, seul chercheur au monde à travailler sur les bulles parmi des dizaines de collègues, œnologues, qui se focalisent sur les fermentations et le millier d'arômes qui parfument ce « vin d'exception » qu'est le champagne, Gérard Liger-Belair fait figure à la fois de pionnier et d'expert.

DENIS SERGENT

(1) Voyage d'une bulle de champagne, en collab. avec Guillaume Polidori, Odile Jacob, 2011, 174 p., 29,90 €.